



Master Arts Parcours Musique : Administration et gestion

Diplôme **Master**

Domaine d'étude **Arts, Lettres, Langues**

Mention **Arts**

Parcours **Musique : Administration et gestion**

Double Diplomation IAE (Master Management et administration des entreprises)

Objectifs

La formation du Master AGM (Administration et Gestion de la Musique) est un cursus hautement spécialisé dans le domaine de la gestion, du management et de la médiation musicale. La formation a pour but de permettre aux étudiants d'acquérir une double compétence en musique et administration culturelle, afin qu'ils puissent faire état d'un profil professionnel susceptible de répondre à des responsabilités impliquant la gestion des événements musicaux au sein d'institutions publiques ou privées. Il constitue une préparation à la vie professionnelle en tant que gestionnaire de la musique.

La première année est constituée d'une spécialisation en musicologie avec des cours de gestion et médiation musicale. Le Master AGM propose un double diplomation avec l'IAE Saint-Étienne et le Master MAE (Management et administration des entreprises).

Le cursus sur deux ans comprend deux axes complémentaires :

- > une formation théorique dispensée par l'intermédiaire de cours et de conférences tout au long de la première année et du 1^{er} semestre de la deuxième année
- > une formation pratique afin d'acquérir une solide expérience professionnalisante sous la forme d'un stage (ou plusieurs) stage(s) d'au moins trois mois durant le second semestre.

L'étudiant devra également concevoir et concrétiser un projet personnel et coopérer dans un projet collectif.

Pour qui ?

Conditions d'admission

- > Préparer sa candidature en master



- > **En 1ère année de master** Les étudiants doivent être titulaires d'une licence française. Les étudiants titulaires d'une licence étrangère sont soumis à une procédure d'équivalence et à une demande d'admission spécifique.
- > **En 2ème année de master** Les étudiants doivent avoir validé la première année d'un master d'art ou de musicologie.

Compétences

Mettre en œuvre et superviser la production des projets musicaux et artistiques.

Restituer la législation en matière de droits d'auteur et de propriété intellectuelle.

Construire un dossier de presse.

Comprendre les politiques publiques territoriales.

Concevoir un volet de médiation culturelle.

Définir des stratégies en matière de communication, production, programmation ou gestion d'une équipe.

Avoir des notions fondamentales de comptabilité et de gestion.

Assurer la gestion budgétaire, administrative et l'encadrement du personnel d'un projet musical.

Acquérir des connaissances fondamentales dans le domaine juridique (droit d'auteur, droit des associations, droit du travail, modes de contractualisation...).

Maîtriser les enjeux de la programmation, du marketing culturel et du management de projet.

Connaître les différentes étapes de la mise en œuvre d'un projet musical, de la conception à la production en passant par la communication et la médiation, à travers des cas pratiques de structures et d'événements extrêmement diversifiés.

Se familiariser avec le monde du disque et les outils de la discographie.

Conserver un lien avec la discipline fondamentale (musicologie), et cultiver une langue vivante appliquée au champ musical.

Maîtriser les outils bureautiques et informatiques.

Préparer, animer et rendre compte de travaux en réunion, groupe de travail, séminaire.

Et après ?



Débouchés

Secteurs d'activités :

- > Administration et gestion des affaires culturelles (domaine musical) dans le cadre d'une structure publique (théâtre, salle de concerts, ARIAM, DRAC, etc.), semi-publique (théâtre, etc.) ou privée (théâtre, etc.)
- > Conservatoires de musique ou écoles de musique agréées, collectivités locales.
- > Edition musicale, journaux spécialisés, industrie du disque, production musicale, musées.

Métiers :

- > Médiateur culturel, chargé des relations publiques, conseiller culturel en DRAC, communes et communautés de communes
- > Edition et labels discographiques, agences artistiques, salles de spectacle et théâtres, festivals, musées, conservatoires, associations spécialisées, orchestres, chœurs, ensembles musicaux, maisons de production, édition musicale, Sacem
- > Administrateur d'ensemble musical, chargé de production, directeur artistique, chargé de diffusion et communication, chargé de programmation, chargé de médiation, attaché aux relations presse, conseiller juridique

[Télécharger la plaquette de présentation du Master Administration et Gestion de la Musique](#)

Programme



Consulter le livret pédagogique de cette formation (contenu détaillé de la formation)